

NOTE DE PRESSE

PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS **en faveur de l' Economie sociale et solidaire et de** **l' innovation sociale en Haute-Garonne**

Visite de l' association 3PA à Lahage
Mardi 28 juillet 2020



NOTE DE PRESSE

MOT DU PRÉSIDENT

Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons su nous adapter pour mobiliser l'ensemble de nos moyens afin de répondre à l'urgence sociale mais aussi pour renforcer les fondements d'une société inclusive, à la fois solidaire, écoresponsable, émancipatrice et citoyenne.

La croissance économique de la Haute-Garonne ne peut plus reposer sur la mono-activité de l'écosystème aéronautique, dont il est par ailleurs vital de préserver les emplois et les compétences d'une filière d'excellence mondiale.

La crise, dont les effets économiques et sociaux destructeurs sont encore à venir, doit conduire à la réorientation structurelle d'un modèle de développement basé sur l'attractivité de la seule métropole. Le nécessaire équilibre territorial, que nous défendons depuis 2015, passe par le desserrement économique et la création d'activités et d'emplois dans les territoires périurbains et ruraux.

Pour cela, les acteurs de l'Economie sociale et solidaire ont prouvé depuis des années leur capacité d'innovation et de résilience. A nos côtés, ils ont su répondre aux questions de solidarité, de pauvreté et de cohésion sociale, ils ont créé de nouveaux biens, de nouveaux services au plus proche des besoins, par exemple en termes de vieillissement de la population, de déserts médicaux et d'insertion par l'activité économique.

Afin de renforcer l'innovation sociale et écologique sur nos territoires, le Conseil départemental a voté le 21 juillet un plan d'action en faveur de l'Economie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. Nous engageons ainsi un dispositif ambitieux de soutien aux têtes de réseau de l'ESS qui coordonnent les expériences, accompagnent les porteurs de projets et l'émergence de nouvelles actions visant à promouvoir une éco-responsabilité de proximité.

L'économie sociale et solidaire propose une autre façon de produire et de répartir les richesses, les services et les biens. Elle place l'homme au cœur des priorités en privilégiant le partage et la solidarité, tout en permettant de créer de l'emploi local in situ. Elle dessine les contours d'un nouveau projet de société fortement ancré dans les réalités locales.

Le Conseil départemental soutient et accompagne cette vision humaniste d'une économie source d'emplois solidaires et locaux, d'innovation sociale et de qualité environnementale.

Georges Méric,

président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

NOTE DE PRESSE

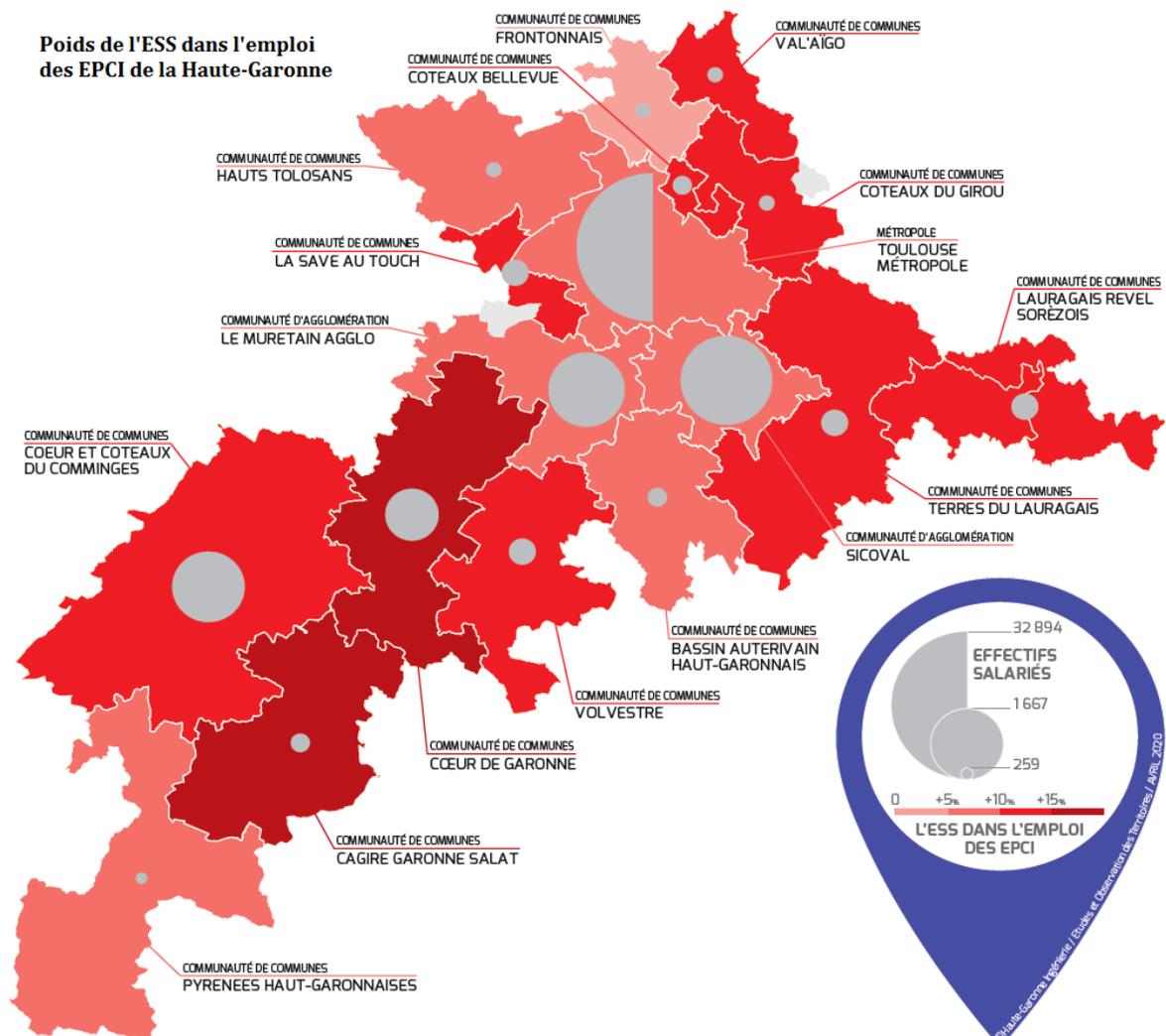
I – LE CONTEXTE EN HAUTE-GARONNE

En s'engageant dans le champ de l'Economie sociale et solidaire, le Conseil départemental se positionne en faveur d'un développement et d'une croissance durable en Haute-Garonne, où le réseau de l'ESS est déjà fortement implanté sur le territoire.

1) Panorama de l'ESS en Haute-Garonne

L'Economie sociale et solidaire regroupe 4 818 établissements employeurs en Haute-Garonne, soit 10% des employeurs du département. Elle représente près de 46 000 emplois sur le territoire.

L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activité, mais occupe une place particulièrement importante dans les domaines de l'action sociale, du sport et de la culture.



NOTE DE PRESSE

La Haute-Garonne bénéficie d'un écosystème particulièrement dense, avec de nombreuses « têtes de réseau » qui fédèrent les acteurs et œuvrent au développement et à la promotion de l'ESS, dont : la Chambre régionale de l'ESS, le mouvement associatif Occitanie, l'Union Régionale des SCOP Occitanie, le Mouvement pour une économie solidaire...

2) Le rôle du Conseil départemental dans l'ESS

De par ses missions et compétences, le Département est l'interlocuteur privilégié de nombreux acteurs de l'Economie sociale et solidaire, notamment dans les champs de l'insertion, de l'éducation ou de la culture.

Dans le cadre de son plan départemental de l'insertion 2016-2021, le Département est également l'un des premiers financeurs de l'ESS via son soutien aux associations et structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique).

Par ailleurs, un grand nombre de services du Département mobilisent l'Economie sociale et solidaire dans leurs actions (insertion, politique en faveur des personnes âgées et personnes en situation de handicap, petite enfance, tourisme, culture et sports, développement des territoires...).

L'élaboration en 2016 d'une charte de la commande publique responsable participe également à favoriser les acteurs de l'ESS dans l'accès aux marchés publics départementaux.

II - UN PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DE L'ESS

Les élus départementaux ont adopté le 21 juillet 2020 un plan en faveur de l'Economie sociale et solidaire et de l'innovation sociale en Haute-Garonne, qui répond à des enjeux de société majeurs tels que la diversification des secteurs économiques porteurs sur le département, la création d'emplois non délocalisables, la dynamisation des territoires ruraux, périurbains et de montagne, la création des solutions innovantes aux problématiques sociales, sociétales et environnementales.

Le plan départemental propose 20 actions concrètes, autour de 3 grands axes.

NOTE DE PRESSE

1) **Soutenir l'émergence d'initiatives sociales et solidaires**

Le Conseil départemental s'engage à renforcer son soutien financier aux têtes de réseaux de l'ESS, qui participe à la fois à la promotion, au déploiement de l'ESS sur le territoire et conforte le Conseil départemental comme partenaire privilégié de l'écosystème de l'ESS.

Ce soutien se traduira par l'octroi de subventions de fonctionnement, pour un budget annuel de 80 000 €.

En partenariat avec le CRESS Occitanie, le Conseil départemental va engager **la réalisation d'un guide méthodologique « Entreprendre en ESS »**, qui paraîtra en novembre 2020. Destiné aux porteurs de projet et aux collectivités locales, il recensera tous les dispositifs d'accompagnement, des initiatives inspirantes et les modes de financements possibles, propres au territoire.

Afin d'animer et de fédérer le réseau ESS local, le Département propose d'**organiser trois événements par an**, afin de réunir les acteurs et les collectivités locales autour de thématiques clés. Ainsi, une première Rencontre de l'ESS aura lieu en novembre ainsi qu'un événement « Jeunesse, Engagement et ESS ». Une autre manifestation « Innovations sociale et circuits courts » se tiendra en mars 2021.

Par ailleurs, le Conseil départemental prévoit la mise en place de **trois fonds spécifiques** :

- **un fonds de rebond de l'innovation sociale de 100 000 €**, qui vise à soutenir l'émergence de nouveaux projets relevant de l'innovation. Les projets devront répondre à des défis repérés en milieu rural, de montagne, péri-urbain et urbain. 5 à 10 projets par an seront soutenus dans le cadre de ce fonds. Les dépenses concerneront la création d'une étude de faisabilité, d'opportunité, d'évaluation, et/ou d'un poste de coordination et d'animation du nouveau projet.

- **un fonds de solidarité au réseau d'accompagnement à la création d'activité de 100 000 €**, qui vise à renforcer la **mutualisation d'outils et de compétences** destinés aux entrepreneurs et aux porteurs de projet. Les structures d'accompagnement pourront être soutenues pour leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement concernant l'animation de ces nouvelles actions et pour l'acquisition de nouveaux outils digitaux à mutualiser.

NOTE DE PRESSE

- un **fonds d'aides aux communes et EPCI**, qui vise à soutenir l'installation d'activités et d'emplois relevant de l'ESS sur les territoires en milieu rural, de montagne, péri-urbain et urbain. L'objectif est d'accompagner l'ancrage territorial de nouveaux projets ESS. Ce fonds est inscrit dans le cadre des contrats de territoires. Un principe de bonus sera appliqué dans le cadre de projets relevant de l'ESS. Les dépenses d'investissement seront éligibles : réhabilitation d'un bâtiment, acquisition foncière, travaux d'aménagement.

Enfin, l'offre ingénierie du Conseil départemental pourra être proposée aussi bien aux porteurs de projets qu'aux communes et intercommunalités du territoire qui souhaiteraient s'engager dans des projets d'économie sociale et solidaire.

2) Favoriser le rayonnement du Périscope au service de l'ESS

Propriété de la Communauté d'agglomération du Sicoval, le Périscope se situe au nord du Parc d'activités du Canal à Ramonville-Saint-Agne. Initiée en 2014 par différents acteurs de l'ESS, l'association Le Périscope a été dissoute en février 2019.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Sicoval, le Conseil départemental de la Haute-Garonne assure dorénavant l'animation de ce lieu. Le Sicoval assure l'accueil, la logistique et la gestion locative de l'espace.

13 structures sont aujourd'hui hébergées au Périscope, ce qui représente au total 50 salariés et plus de 3000 adhérents/coopérateurs.

Ces structures interviennent sur de larges thématiques : création d'activité et entrepreneuriat social, finance solidaire, insertion, éducation populaire, développement local, tourisme social et solidaire, coopération internationale, santé et numérique.

L'**animation du Périscope** se traduit par l'organisation de temps de rencontres entre les structures hébergées au sein du collectif et la co-construction d'actions collectives.

5 réunions du Collectif seront ainsi animées par an.

Par ailleurs, le Conseil départemental propose d'animer, avec des experts, des ateliers thématiques répondant à des besoins communs des structures hébergées au Périscope.

Le Département souhaite **créer des synergies entre le Périscope et la pépinière d'entreprises Théogone, animée par le Conseil départemental et également située à Ramonville Saint-Agne.**

Ainsi, Théogone pourra proposer une offre d'hébergement à des porteurs de projet relevant de l'ESS. Un appel à projets sera lancé pour une **mise à disposition gratuite de bureaux ou d'ateliers** pendant 6 mois. La priorité sera donnée à des

NOTE DE PRESSE

porteurs de projets souhaitant s'installer en milieu rural. Des ateliers de sensibilisation à l'ESS seront également organisés à Théogone, à partir de janvier 2021.

3) Encourager le déploiement de l'ESS au travers des politiques publiques départementales

De par ses champs de compétences, le Conseil départemental soutient une grande diversité d'actions en faveur de l'ESS. L'enjeu est de structurer une démarche transversale en faveur de l'ESS et de l'innovation sociale et notamment d'accompagner le déploiement de l'ESS au travers de la commande publique.

Le Conseil départemental va organiser en octobre 2020, une rencontre de sensibilisation à l'ESS, destinée aux agents et aux élus départementaux.

La collectivité porte également la volonté de favoriser les achats responsables via la commande publique.

Dans un premier temps, un travail de recensement sera mené d'ici janvier 2021 pour identifier l'offre de biens et de structures ESS qui sont en lien avec les marchés publics départementaux. Cette cartographie permettra à la direction de la commande publique de se rapprocher des prestataires intégrant une forte valeur sociétale.

Enfin, le Conseil départemental propose la création d'un label qui permettra de donner une visibilité aux projets particulièrement innovants ...

III – L'ASSOCIATION 3PA, UNE STRUCTURE PORTEUSE D'INNOVATION SOCIALE

L'association 3PA (Penser-Parler -Partager-Agir) créée en 2004, a pour objet "la promotion et le développement d'actions et d'expériences locales, fondées sur l'échange de savoirs, sur l'éducation populaire et sur des pratiques respectueuses de l'environnement".

Il s'agit d'une structure d'économie sociale et solidaire qui emploie près de 10 salariés et accueille en permanence une

NOTE DE PRESSE

vingtaine de jeunes en formation ou en service civique ainsi qu'une quarantaine de bénévoles. Chaque année, l'association 3PA sensibilise 10 000 personnes dont 875 jeunes en difficulté.

L'activité de 3PA se divise en 4 pôles :

> Education et Sensibilisation à l'Environnement via des ateliers scolaires, périscolaires, jeunes publics et tous publics, des conférences, des foires et des salons et toutes autres formes d'interventions.

> Formation et Insertion aux Métiers de l'Environnement via l'Ecole de la Transition Ecologique (ETRE) qui s'adresse à un public de jeunes déscolarisés pour la découverte, la pré qualification et la formation aux métiers de la transition écologique.

> Alimentation via CROQUE, notre Cantine à base d'invendus de magasin bio qui permet à des jeunes d'apprendre les bonnes pratiques culinaires et via l'animation de « Mon Restau Responsable » en Occitanie, une initiative de la Fondation pour la Nature et l'Homme pour aider tous les restaurants collectifs à atteindre l'objectif de 50 % de produits durables d'ici 2022.

> Culture via la Maison de la Terre, café associatif et culturel créée en 2008 à Poucharramet en plein centre du village et proposant une programmation musicale et culturelle de qualité.

L'association a bénéficié en 2020 d'une aide de 20 000 € du Conseil départemental au titre du développement du projet de tiers-lieu "La Ruche des Transitions", qui œuvre notamment pour la formation et l'insertion des jeunes vers les métiers de l'économie circulaire et de la transition écologique. Ce tiers-lieu, inauguré en mars 2020, peut accueillir une vingtaine de personnes en coworking, bureaux ou ateliers.

NOTE DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

Coralie Bombail

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

**Ariane Mélazzini-
Déjean**

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

Fabienne Pascaud

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

HAUTE-GARONNE.FR